

La recette du mois Pain d'épice d'Annick

Faire chauffer au bain-marie 1 kg de miel de tilleul jusqu'à ce qu'il frise (éviter de le faire bouillir)

Dans une jatte, mélanger intimement 1kg de farine de seigle, 150gr de zestes confits de citron et d'orange coupés très fin, 100gr de noisettes broyées en poudre, une pincée de sel, une pincée de poivre et le jus d'un citron

Verser le miel chaud dans le mélange en remuant vigoureusement. La pâte produite doit être exempte de grumeaux

Mettre à la cave pendant quarante-huit heures

Après ce repos, mélanger à la pâte, qui doit être souple, 4 jaunes d'œufs et une pincée de bicarbonate de soude

Pétrir et étaler cette pâte sur une épaisseur de 4 à 5 cm. Mettre au four doux sur une plaque huilée et farinée. Laisser cuire 1h30

Au sortir du four, brosser et peigner au beurre le dessus du pain

Principales fleurs mellifères de saison

Trèfles blanc, moutarde des champs, solidage, lierre grimpant, aster, callune, bruyère, angélique, caryoptéris, mélilot, sédum spectaculaire, chicorée, centaurée, circe, myosotis, coucou blanc, tournesol, phacélie à feuilles de tanaïs, origan, mélilot, luzerne, l'orpin, pissenlit.

Editeur responsable
Roberti Philippe-Auguste
ferme Malplaquée
rue A. Beguin, 11
5070 Sart-Saint-Laurent

ESCADRILLE D-2-Z-Z
FLEURS A 2H

PERIODIQUE BIMESTRIEL

Belgique-
België

P.P.- P.B.

6220 Fleurus

BC 23173

P912111

2022

N°5 octobre 2022

BIEN REÇU

UNION ROYALE DES RUCHERS WALLONS

LA PLANCHE D'ENVOL...

Sections associées
de Fosses-la-Ville et
de Wépion-Namur

0.6 €

Gratuit pour les membres

La planche d'envol ASBL - Fosses-la-Ville

Les membres du comité

- 10 -

ROBERTI Philippe-Auguste

- Président de l'ASBL, Directeur des cours et programmes de l'école apicole et inscriptions
071/71 29 67 – 0476 362 967 – philippe-auguste.roberti@skynet.be

JASSOGNE Luc

- Secrétaire
071 76 05 11 – luc.jassogne@hotmail.com

NELIS Patricia

- Bibliothécaire et vice-secrétaire
0494 421 908 – p-nelis@hotmail.com

GOFFIN Frédéric

- 0486 512 242 – info@majelo.be

NONET Aurélien

- Trésorier, responsable du site internet et des cours en ligne, vice responsable des achats
0491 560 405 – aurelien.nonet@gmail.com

DEBRICHY Pierre

- Responsable des achats et de l'opération sirop de nourrissage
071 76 09 64 – 0478 521 682 – pierre.debrichy@skynet.be

LEFEVRE Raoul

- Gestion et tenue du rucher
071 71 20 86 – 0478 342 733 – raoullefevre@hotmail.com

PEPERMANS Marc

- Gestion et tenue du rucher, vice responsable de l'opération sirop
0485 435 973 – marc.pepermans@ymail.com

LARDINOIS Xavier

- Gestion et tenue du rucher
0498 738 130 – xavier.lardinois@gmail.com

LAUWAET Stany

- Gestion et tenue du rucher
0475 801 023 – laydeg17@skynet.be

KALKMAN Jean-Pierre

- Gestion et tenue du rucher
0468 363 559 – verokalkmann@hotmail.com

DELWICHE Pierre

- Entretien des alentours du rucher et aide au suivi des colonies
delwichepierre@hotmail.com

JANSSENS André

- Rapporteur de conférences et revue « La planche d'envol »
071 71 14 73 – 0479 325 568 – ajflv10@gmail.com

DE BAST Albert

- Revue « la planche d'envol »
071 71 35 15 – albert.debast@proximus.be

BARTHELEMY Claude

- Président d'honneur de l'ASBL 071 71 31 54 – 0496 249 037

Site WEB : <http://www.laplanchedenvol.be>

Mais sensibiliser ne suffit pas.

Dans certaines régions, les réseaux de haies et les bocages ancestraux ont complètement disparu, remplacés par d'immenses étendues de cultures de tournesol, de maïs ou de colza, à 100 % dépendantes de l'agrochimie pour la fertilisation des sols (utilisation d'engrais chimiques pour réalimenter les sols devenus arides par la surexploitation agricole), la lutte contre les moisissures (utilisation de fongicides) ou les insectes ravageurs (utilisation systématique et préventive de pesticides à large spectre).

Dans ces déserts biologiques, quelques agriculteurs conscients des ravages de ces pratiques sur la biodiversité, et des conséquences dramatiques pour la production alimentaire à l'avenir, ont décidé de renverser la vapeur.

Tous les insectes ne butinent pas les mêmes fleurs :

Abeilles sauvages, syrphes, papillons et coléoptères ont besoin d'une palette de fleurs de couleurs, de tailles et de parfums variée. Il faut aussi que les floraisons de l'ensemble des essences présentes s'étalent de mars à octobre pour que ces insectes trouvent de quoi butiner sur la durée. Toutes les espèces d'arbres plantées doivent être de souche locale, afin de favoriser les pollinisateurs endémiques, souvent les plus menacés.

Extrait d'un document de l'association

Pollinis www.pollinis.org

Il est donc impératif, pour stopper le défrichement massif qui a toujours lieu dans certaines exploitations, de sensibiliser les agriculteurs et les élèves agriculteurs au rôle primordial de ces zones d'habitat protégé au cœur de leurs exploitations...

...et à l'intérêt direct qu'ils ont à les préserver :

Des études menées sur les productions de pommes, de courges, de framboises et de tournesol montrent toutes que plus la diversité des pollinisateurs présents est forte, plus le rendement des cultures est élevé. L'activité de pollinisation enregistrée sur les cultures est plus importante à proximité d'une zone florale protégée les agriculteurs ont donc un intérêt économique direct à maintenir et protéger les haies qui bordent leurs champs !

Les haies hébergent une myriade de prédateurs naturels qui veillent sur les cultures, comme le faucon crécerelle qui se nourrit de rongeurs, la mésange bleue qui se nourrit d'insectes (punaises, chenilles...), mais aussi les coccinelles ou les chrysopes dont les larves engloutissent jusqu'à plusieurs centaines de pucerons par jour. Leur présence peut donc permettre de limiter le recours aux pesticides chimiques de synthèse.

Les racines des arbres et arbustes permettent de limiter l'érosion des sols et jouent un rôle essentiel pour leur vitalité, grâce au développement des mycorhizes (associations entre champignons et racines vivant en symbiose, qui jouent un rôle dans la communication entre les plantes et leur nutrition).

En été, leur feuillage donne de l'ombre aux animaux d'élevage, et protège les prés de trop fortes bourrasques de vent.

Grâce à la production de fruits, de baies et de fruits à coque (pommiers, framboisiers ou noisetiers, par exemple), de bois d'œuvre ou d'énergie locale (pour le chauffage par exemple) elles peuvent aussi être une source de revenu supplémentaire pour les agriculteurs.

Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion vous sera communiquée plus tard par courriel. Elle sera une discussion ouverte en rapport avec l'apiculture comme il se doit.

Pour info

Pour vous tenir à jour, n'oubliez pas d'ouvrir notre site « la planche d'envol »

www.laplanchedenvol.net

Le coin du philosophe Proverbes sur l'amitié

J'ai fini par ne plus m'ennuyer du tout, à partir de l'instant où j'ai appris à me souvenir

Albert Camus

Quand les éboueurs font grèves, les orduriers sont indignés

Jacques Prévert

Pour gagner de l'argent, il faut le prendre à quelqu'un

Marcel Pagnol

Les femmes préfèrent les hommes qui les prennent sans les comprendre, aux hommes qui les comprennent sans les prendre

Marcel Prévost

AVIS

Depuis 2021, le SPW, Département de la Nature et des Forêts - Direction de la Nature et des Espaces Verts, procède à la régulation des FRELONS ASIATIQUES.

Notre société est exclusivement habilitée à neutraliser tout nid de frelons asiatiques préalablement signalé au SPWARNE dans les provinces de Brabant wallon, Hainaut et Namur, la société Anticimex pour les provinces de Liège et Luxembourg, comme prévu par le marché public CSC 03-05-02-22-2745. La prise en charge des coûts de neutralisation est donc assurée par le SPW.

Bon nombre d'apiculteurs et particuliers se sentent démunis et s'orientent vers vos services. Vous pourrez ainsi mieux les informer !

Le frelon asiatique est massivement présent dans les provinces du Brabant wallon, Hainaut et Namur. Également présent, en nombre moins important sur les provinces de Liège et du Luxembourg.

Au niveau européen, le frelon asiatique figure désormais dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne qui a été adoptée au niveau communautaire le 13 juillet 2016 (règlement d'exécution (UE) 2016/1141 <tel:20161141>), conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°1143/2014 <tel:11432014> du 22 octobre 2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes).

COMMENT SIGNALER ?

<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes>

Dans l'enquête Espèces exotiques envahissantes et sélectionner Espèce observée : Frelon asiatique. Afin de confirmer l'identification, une photo numérique sera demandée.

Disparition des pollinisateurs et pesticides

Les insectes pollinisateurs disparaissent à un rythme alarmant: plus de 75 % des insectes volants ont disparu des zones protégées en Allemagne en moins de trente ans ; au niveau mondial, 40 % des insectes sont en déclin et leur taux de mortalité est huit fois plus important que celui des mammifères, oiseaux et reptiles Le rapport de 2019 de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) - instance onusienne rassemblant les représentants de 110 pays - vient confirmer ce constat: la vie sur Terre est en train de disparaître, avec un million d'espèces végétales et animales (dont la moitié est constituée d'insectes) menacées d'extinction.

Selon les scientifiques, l'agriculture conventionnelle, et notamment l'usage des pesticides sont en grande partie responsables de la disparition des insectes. Sur les abeilles domestiques et sauvages, les études soulignent leurs nombreux impacts négatifs : l'exposition aigüe des insectes à ces substances entraîne leur mort directe, alors que leur exposition chronique à de faibles doses entraîne des effets sublétaux (perte d'orientation, baisse de la fertilité...) qui, à terme, mettent en péril la survie des pollinisateurs. Les cocktails entre molécules viennent par ailleurs renforcer leurs impacts délétères. Au-delà des nombreux services écosystémiques qu'ils fournissent, les insectes pollinisateurs sont aussi garants de notre sécurité alimentaire : plus de 75 % des cultures alimentaires, notamment de fruits et légumes, reposent sur la pollinisation.

Restaurer les paysages pour les pollinisateurs !

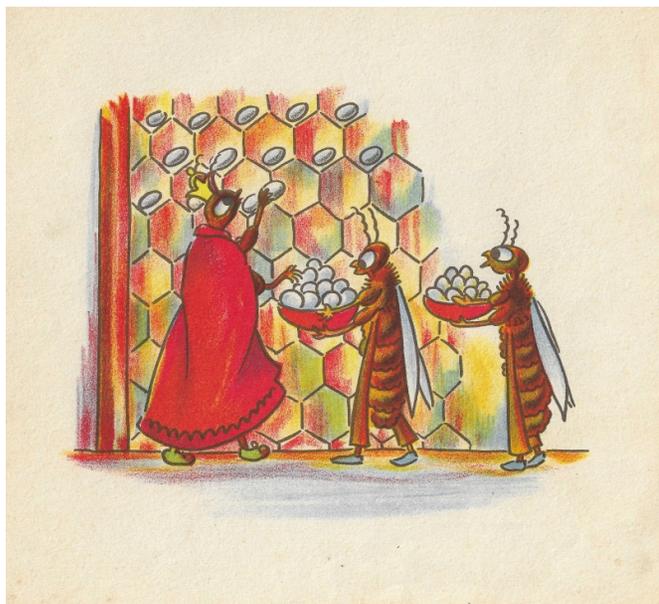
Les agriculteurs représentent 80 % des gestionnaires de haie, mais seule une partie d'entre eux est aujourd'hui consciente des bénéfices incommensurables qu'un réseau de haies et ses habitants peuvent apporter à leur production agricole !

Sur ce peuple laborieux règne avec sagesse une reine grande et dorée.

Des servantes dévouées, prêtes à donner leur vie pour elle, l'entourent sans cesse.

Elle est non seulement la reine, mais la mère de tous les habitants de la ruche. En lui parlant, ses filles et sujettes la regardent toujours dans les yeux et marchent à reculons devant elle pour lui témoigner leur respect.

Elle non plus, la reine puissante, elle ne flâne pas. Elle pond sans relâche, dans des berceaux de cire, de petits oeufs qui deviendront larves, nymphes, puis abeilles. Et ainsi, dans tout ce beau royaume, bourdonne le chant joyeux du travail.



Lida et Ruda

S'il s'agit effectivement de frelons asiatiques, le SPW prendra en charge la neutralisation du nid. Ce service est gratuit jusqu'au 31 décembre 2022. Nous pouvons également intervenir de manière directe et assurer en second temps ce signalement pour votre commune. Un courriel et une photo de l'arbre sur pied (nid pas forcément visible) doit être transmis à : frelons.asiatiques.be@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter si vous désiriez le moindre renseignement. Merci de diffuser cet avis vers vos différents services et/ou vos collaborateurs.

Un document réalisé par le SPW, en PJ, peut être utilisé pour diffusion auprès de votre population via bulletins d'informations.

Michaël DEBIERE Technicien Pest Control 3D

Extraits de croyances, légendes et dictons de la pluie et du beau temps

Temps sec à la Saint-Guislain, annonce un hiver d'eau plein (10 octobre)

A la Saint-Ernest, abats les pommes qui te restent (7 novembre)

Pour Sainte-Cécile, chaque fève en fait mille (22 novembre)

De Sainte-Léocadie à Sainte-Nicaïsse, les gelées naissent (9 décembre)

La fleur du mois Solidage

Solidage, verge d'or, est une plante vivace et rustique qui peut résister à une température de moins 20°C. Très connue et courante dans les anciens jardins et dans les fermes. La plante est vigoureuse, à fleurs jaunes, petites en grandes panicules à l'arrière saison. Elle fleurit d'août à octobre. C'est également l'une des plantes mellifères. Le pollen de cette plante est l'une des sources de protéine les plus importantes contribuant à la survie des abeilles durant l'hiver par sa floraison tardive.



Le goût de son miel se situe à mi-chemin entre celui du miel de trèfle et celui du miel de sarrasin. Comme c'est le cas pour tous les types de miel, il concentre une partie des principes actifs de la plante et peut donc jouer un rôle non négligeable dans l'organisme. Elle est aussi utilisée depuis des siècles en phytothérapie pour ses vertus médicinales et notamment pour soigner rhumes, affections pulmonaires et rénales. Utilisée en usage externe, la verge d'or favorise la cicatrisation des plaies

d'où son nom latin qui signifie « consolider ».

Ces fleurs pollinisées cèdent la place à de minuscules fruits ailés renfermant de très nombreuses graines fines promptes à se disperser au vent pour se ressemer où bon leur semble.

Elle sera plantée au printemps ou en automne dans un sol fertile, bien drainé, et ensoleillé. Les tiges florales seront rabattues au ras du sol en automne. On peut les multiplier en les divisant et en les replantant directement.

LE COIN DES TOUT PETITS

LE ROYAUME DES ABEILLES

Vous en souvenez-vous, la fois dernière nous avons parlé d'un royaume merveilleux comme dans le plus beau des contes, le royaume des abeilles.

Heureusement, les abeilles cirières ont fabriqué de la belle cire blanche et construit de minuscules chambrettes. Chacune de ces chambrettes a six parois, droites, égales, comme si elles avaient été tracées à la règle.

C'est là que les ménagères déposent pour leur royaume - et pour vous, enfants - les provisions d'hiver. L'hiver est rude parfois. La campagne se couvre de neige; plus de fleurs; les pauvres abeilles mourraient de faim si leurs resses se trouvaient vides. Mais elles sont prévoyantes. Dans les jours d'abondance, elles pensent aux jours de disette.

